

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Socodei-peut-redemarrer-la-fonderie-du-site>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **Socodei peut redémarrer la fonderie du site Centraco à Codolet**

27 avril 2015

Socodei peut redémarrer la fonderie du site Centraco à Codolet

Réaction du facteur du Réseau sur la liste [rezo-actu] à l'article ci-dessous :

- I - *"Tous deux (ndf : fonderie et incinérateur) avaient été arrêtés en septembre 2011, après une explosion ayant causé un mort et quatre blessés [...]"*

C'est au cours d'une opération certainement proche du type de celle extraite de la vidéo (*) que le sous-traitant a été "vitrifié" par les projections de métal en fusion. Il fût abandonné plusieurs heures sur place après l'accident. Son corps a ensuite été rapatrié dans son pays d'origine, l'Espagne, dans un cercueil en plomb.

- II - le réseau a lancé plusieurs procédures :

- 2 1 - Le Parquet ayant engagé des poursuites pour violation des prescriptions, le Réseau s'est constitué partie civile : le 2 avril 2013, le tribunal de police d'Uzès a condamné la Socodei à 1 000 euros d'amende et à 1 000 euros de dommages et intérêts.

- 2 2 - Une instruction pour homicide et blessures involontaires est toujours en cours aujourd'hui.

Pour en savoir plus : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centraco-explosion>

Source : L'Usine Nouvelle

<https://www.usinenouvelle.com/article/socodei-peut-redemarrer-la-fonderie-du-site-centraco-a-codolet.N326468>

Socodei peut redémarrer la fonderie du site

Centraco à Codolet

Publié le 23 avril 2015, à 15h52

L'activité fonderie du centre nucléaire de traitement et de conditionnement des déchets faiblement radioactifs Centraco de Socodei (groupe EDF) reprendra la semaine prochaine. Située à Codolet, près de Marcoule dans le Gard, elle avait été arrêtée en septembre 2011 à la suite d'un accident industriel.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a donné le 2 avril son autorisation à [la reprise de l'activité fonderie](#) du site Centraco de Socodei à Codolet (Gard), voisin de la plateforme de Marcoule. "Le four redémarrera la semaine prochaine, après les derniers travaux de mise en température", assure le 23 avril Roland Vierende, secrétaire général.



Le centre nucléaire de traitement et conditionnement de déchets faiblement radioactifs comprend deux usines côte à côte, fonderie et incinérateur. "Ce sont les seuls en France", insiste Roland Vierende. Tous deux avaient été arrêtés en septembre 2011, après une explosion ayant causé un mort et quatre blessés.. L'incinération avait déjà été autorisée à repartir en juillet 2012.

La fonderie, qui traite les déchets métalliques provenant des opérations de maintenance ou de démantèlement des installations nucléaires, a une capacité de 3 500 tonnes par an. Pour son redémarrage, une nouvelle équipe a été recrutée et formée. "**Nous l'avons étoffée, de 12 à 15 fondeurs, en raison de la mise en service d'un nouvel atelier.**" Socodei emploie 229 salariés, "30 de plus qu'il y a trois ans."

12 millions d'euros d'investissement en deux ans

L'entreprise a prévu d'investir 12 millions d'euros à Codolet en 2015 et 2016, dont 4 millions liés à la maintenance du site. 4 autres millions d'euros devraient être consacrés à l'augmentation de la capacité de traitement de l'incinérateur, où travaillent 80 personnes. La capacité actuellement autorisée est de 3 000 tonnes par an de déchets solides et 2 000 tonnes par an de déchets liquides. "Ces volumes ont vocation à évoluer. La demande a été déposée à l'ASN et nous espérons un retour cette année", évalue Roland Vierende.

Socodei, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros en 2014, vise 70 millions en 2015, "un effet direct du redémarrage de la fonderie".

[Voir la visite virtuelle de la fonderie](#)

_____ (*) _____



